

20.06.2010 - 14:00 Uhr

L'industrie pharmaceutique pose de nouveaux jalons en matière de protection des animaux de laboratoire



Bâle (ots) -

- Indication: Une image et la charte pour la protection des animaux informations complémentaires peuvent être téléchargées en format pdf sous:
<http://presseportal.ch/fr/pm/100002276> -

Soucieuses de poser de nouveaux jalons en matière d'expérimentation animale, les entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche ont signé une charte, dans laquelle elles s'engagent à améliorer encore les conditions de ces expérimentations ainsi que la protection des animaux de laboratoire. L'objectif est de remplacer le plus possible d'expériences sur des animaux, de limiter au minimum le nombre d'animaux utilisés et d'atténuer les contraintes pour les animaux. Les dispositions prévues par la charte ont une portée internationale et engageront également les organisations partenaires qui effectuent des expériences sur des animaux pour le compte de l'industrie pharmaceutique.

La législation helvétique sur la protection des animaux compte parmi les plus strictes au monde, et les entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche sont déjà soumises aux normes les plus rigoureuses en matière d'expérimentation animale et de détention d'animaux. Les entreprises de la fédération Interpharma souhaitent

cependant encore améliorer et développer la protection des animaux de laboratoire dans leur sphère d'influence, et ont signé une charte en 10 points à cet effet la semaine dernière. Novartis, Roche, Merck Serono, Actelion, Bayer Schering Pharma Schweiz, Cilag et Vifor souhaitent tout d'abord remplacer un nombre croissant d'expérimentations animales par des méthodes alternatives, réduire au minimum le nombre d'animaux utilisés et limiter les contraintes auxquelles ceux-ci sont exposés avant, pendant et après leur utilisation au cours d'un projet de recherche. Ces entreprises entendent pour ce faire développer et encourager la formation initiale et continue de leurs employés et collaborateurs.

L'industrie pharmaceutique exigera également des entreprises sous contrat qui effectuent des expériences sur animaux ou lui fournissent des animaux de laboratoire qu'elles se conforment aux nouvelles règles. Elle se soumettra elle-même à des contrôles et à des audits internes rigoureux, qui s'appliqueront également à ses partenaires, afin de respecter les normes internationales convenues en matière d'expérimentation animales et de détention d'animaux de laboratoire. Elle s'engage en outre à favoriser le développement de procédés d'évaluation et d'inspection de ses sites internationaux par le biais d'organismes indépendants et à poursuivre et renforcer le dialogue avec le public sur la recherche et le bien-être animal. Les entreprises signataires rendront compte chaque année des progrès réalisés dans ce domaine.

Interpharma - association des sociétés pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche: Novartis, Roche, Merck Serono, Actelion, Bayer, Vifor & Cilag

Contact:

INTERPHARMA

Thomas B. Cueni, secrétaire général

Petersgraben 35, case postale

CH 4003 BASEL

Tel.: +41/61/264'34'00

Mobile: +41/79/322'58'17

Fax: +41/61/264'34'01

E-Mail: thomas.cueni@interpharma.ch

Internet: www.interpharma.ch

Medieninhalte



3R - Détention moderne de rongeurs: quand le box contient plus que de la litière. L'enrichissement des cages ne nuit rien à la pertinence des expériences (Hanno Wöbel, 2004). Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Interpharma".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002276/100605723> abgerufen werden.